#DD DISPOSITIF DÉCROCHAGE

Lycée professionnel François Cevert
104 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE , 69132 ECULLY
Site : http://francois-cevert@elycee.rhonealpes.fr
Auteur : Arnaud Lebrec
Mél : arnaud.lebrec@ac-lyon.fr

En prise avec de nombreux cas de démobilisation scolaire, de décrochage et de sorties du système sans qualification, le lycée a mis en place un dispositif interne de repérage, de diagnostic et de traitement du décrochage en élaborant différents outils et en mobilisant toutes les catégories de personnel pour apporter une réponse adaptée aux différents profils de décrocheurs potentiels ou avérés.

Plus-value de l'action

L'appropriation et la maîtrise du dispositif par chacun des membres (répartition des rôles et des tâches), d'où une grande efficacité dans les réunions et les prises en charge.
Des outils progressivement affinés qui donnent au projet une grande lisibilité pour toute équipe qui voudrait s'en inspirer.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Potentiellement, tout élève du LP, avec une priorité pour les entrants.

A l'origine

Bien que la lutte contre l'absentéisme et le décrochage soit un des axes prioritaires du projet d'établissement, certaines statistiques nous ont alarmés :
Le nombre d'élèves quittant le lycée sans qualification : plus de 10 % de l'effectif global, dont 40 % dès la première année, pour les deux tiers par exclusion, le reste par abandon ou démission.
Taux de décrochage : 15 % ;
Taux d'absentéisme : 18 % ;
Taux moyen de réusite au Bac pro d'une cohorte de seconde : 45 %.
Certains facteurs aggravants ont été identifiés :
Jusqu'à trente élèves dans les classes de seconde professionnelle ;
Des orientations par défaut : 40 % des entrants ont obtenu leur deuxième, voire leur troisième vœu ;
Un manque de maturité et une absence de projets scolaire et professionnel qui induisent des problèmes de comportement de plus en plus nombreux et fragilisent les groupes classe ;
Une grande hétérogénéité dans les classes de CAP (de plus en plus d'élèves issus de SEGPA) qui oblige à de plus en plus d'individualisation ;
Une grande mixité chez les lycéens : 420 élèves en début d'année scolaire, originaires de 90 communes urbaines et rurales, de milieu aisé et de milieu défavorisé ; des sections tertiaires et industrielles.

Objectifs poursuivis

Lutter contre les abandons en cours de scolarité,
En construisant des outils de repérage, de suivi et d'analyse,

En fédérant une équipe formée autour du projet,
Pour se donner les moyens d'agir sur les facteurs maîtrisables :
Le taux de décrochage scolaire ;
Le nombre de conseils de discipline ;
La construction d'un projet scolaire pertinent pour les élèves en difficulté, le développement de l'estime de soi et de sa capacité à se projeter dans l'avenir, l'appropriation et l'adhésion à la culture du lycée professionnel et des branches professionnelles.

Description

Après repérage d'un élève potentiellement décrocheur, le DD étudie la demande de prise en charge, met en place des entretiens avec l'élève, les synthètise puis propose un accompagnement adapté à son profil par un tuteur (durée de 5 à 7 semaines avec renouvellement possible). Une auto-évaluation de l'élève à mi-parcours et une en fin de parcours ainsi qu'une fiche de liaison professeur principal/tuteur permettent à l'équipe de tirer un bilan du suivi. Un nouvel entretien est assuré un mois après la fin de la prise en charge afin de mesurer l'impact de l'action menée.
Pour des élèves en grande rupture, un préalable de 4 semaines de PFMP peut être mis en place avant le suivi DD pour que, mis en prise directe avec le monde professionnel, ils puissent intégrer la culture professionnelle.

Modalité de mise en oeuvre

Repérage :
À chaque pré-rentrée, le dispositif est présenté à tous les personnels pour les sensibiliser à la problématique du décrochage scolaire et, particulièrement, au repérage des décrocheurs potentiels. À cette occasion, est distribué à chacun un livret « Dispositif décrochage : Comment lutter contre les sorties du système sans diplôme ? » : diagnostic et objectifs, typologie des élèves à prendre en charge (explicitée ci-dessous), mise en œuvre, outils utilisés et critères et indicateurs d'évaluation du dispositif.
En chaque début d'année, une attention toute particulière est prêtée aux entrants de seconde : travail d'accueil et d'intégration grâce aux outils de positionnement (test Lycam) + positionnement ROC et Math. Les résultats sont exploités par l'équipe du dispositif pour effectuer les premiers repérages.

Prise en charge par le dispositif :
Un élève est signalé à l'équipe du dispositif par le professeur principal grâce à la fiche de demande de prise en charge (7 critères de risques de décrochage à renseigner + profil scolaire + profil comportemental + type de prise en charge demandée).
L'équipe DD étudie la demande de prise en charge et retient, à ce stade, uniquement les cas qui entrent dans la typologie d'élèves à prendre en charge qu'elle a établie : 4 profils d'élèves ont été identifiés : orientation (problème d'aiguillage) + comportement (perturbateur en demande de cadre) + cognition (difficultés scolaires chez des élèves ayant de la maturité) + intégration (le bouc émissaire potentiel).
L'élève est alors soumis à 4 entretiens : 1 « cadre institutionnel » (CPE) + 2 « positionnement scolaire » (binôme d'enseignants de maths et de français) + 1 « problématique individuelle » (AS ou COP ou infirmière, selon la problématique repérée). Des outils ont été élaborés pour chacun de ces entretiens qui visent à regarder l'élève dans sa globalité : maîtrise des fondamentaux, capacité d'expression à l'oral et à l'écrit, capacité d'écoute, situation dans l'espace et dans le temps ; perception de soi-même et de son propre parcours scolaire passé et à venir… Il s'agit aussi de vérifier que l'élève appréhende pleinement les modalités du dispositif et qu'il y adhère.
L'équipe se réunit la semaine suivant les entretiens pour en faire la synthèse en croisant les regards et rédige une fiche synthèse à destination du tuteur pressenti. Cette fiche décline 7 items : éléments scolaires + éléments comportementaux + projet scolaire et professionnel + éléments familiaux + points sur lesquels l'élève doit progresser + pistes de travail proposées pour le suivi + critères d'évaluation et de progression.
Aux 4 profils d'élèves potentiellement décrocheurs correspondent 4 types de réponse, soit 4 types de tutorat ou coaching : orientation, consolidation du projet initial ou construction d'un nouveau projet ; comportement, définition des objectifs ou du cadre ; cognition, remédiation scolaire et méthodologie ; intégration, travail sur la confiance. La synthèse permet donc de déterminer le profil de l'élève et la réponse en matière de suivi la plus appropriée à sa problématique.
L'élève est pris en charge pour une période de 5 à 7 semaines avec possibilité de renouvellement. Une fiche de liaison permet les échanges entre l'équipe du dispositif, le professeur principal et le tuteur : les difficultés scolaires et/ou comportementales constatées en début de suivi ; un bilan intermédiaire à mi-parcours avec auto-évaluation de l'élève ; un bilan de fin de parcours avec auto-évaluation de l'élève qui permet de mesurer les évolutions et de décider si une reconduction est nécessaire.

Suivi après prise en charge :
Un nouvel entretien avec l'élève un mois après la fin de la prise en charge permet de mesurer l'impact de l'action menée. (avec le même tuteur en utilisant la fiche d'auto-évaluation).

L'équipe communique sur les prises en charge à différents niveaux : Pronote pour les parents et les enseignants ; Note Info hebdomadaire aux personnels par mail sur les différents dossiers traités et leur état d'avancement ; présentation du dispositif sur le site de l'établissement.

Repérage, signalement, instruction du dossier et mise en œuvre du suivi de l'élève sont concentrés en 15 jours maximum afin de limiter, autant que possible, les risques d'un décrochage définitif.
L'élève est maintenu en classe tout au long de la prise en charge, seuls les 4 entretiens de départ ont lieu pendant les heures de cours.

Tous les outils construits par l'équipe sont à disposition sur le site du CARDIE :
http://www.cardie-lyon.org/?a=0693095P_1 : DD mode d'emploi + Grille d'auto-évaluation + Liaison PP + Prise en charge + Entretien (2 outils) + Synthèse.

Trois ressources ou points d'appui

Des élèves « raccrochés » qui aident à affiner les outils et les méthodes grâce à leurs auto-évaluations (à mi-parcours, en fin de parcours) et à leur entretien un mois après la fin du suivi. Ils peuvent aussi transmettre leur connaissance du dispositif à leurs camarades.
Une équipe stable, aguerrie, motivée (présence régulière aux réunions, appropriation de la thématique du décrochage scolaire, du dispositif et des rôles de chacun), complémentaire (tous les corps de métier sont représentés), formée (une formation DAFOP annuelle), convaincue du bien-fondé du dispositif et de son efficacité et reconnue par ses pairs.
Des outils, progressivement affinés, qui ont gagné en efficacité (au niveau du repérage, de la mise en œuvre du suivi, de la communication entre les parties prenantes et de l'évaluation du dispositif).

Difficultés rencontrées

Des détections parfois trop tardives.
La difficulté, pour certains élèves, à se mobiliser et à se saisir réellement de cette aide malgré une bonne volonté de départ.
Des difficultés à évaluer précisément l'efficacité et les bénéfices pour l'élève de la prise en charge à plus ou moins long terme, hormis le raccrochage lui-même.

Moyens mobilisés

L'équipe pilote est constituée de 9 membres : 2 professeurs de Français (aussi tuteurs), 1 professeur de maths, 1 professeur de construction mécanique (aussi tuteur), l'infirmière, la COP, l'assistante sociale, le CPE et le proviseur adjoint. Elle se réunit une heure chaque semaine : étude des différents dossiers à tous les niveaux, de la demande de prise en charge au bilan définitif des suivis achevés, en passant par la synthèse des entretiens, les bilans intermédiaires… Le chef de projet regroupe les informations sur chacun des dossiers et mène la réunion pour assurer la plus grande efficacité possible.
L'équipe élargie (l'équipe resserrée + 5 tuteurs, tous enseignants) se réunit trimestriellement pendant une heure et demi : analyse de la pratique et réflexion sur le dispositif.
Élèves et tuteurs se rencontrent une à deux fois par semaine pour une durée variable, adaptée au type de prise en charge et aux besoins ponctuels de l'élève.
Une salle est dédiée aux réunions de l'équipe, aux entretiens et aux rencontres élève/tuteur.
Une formation annuelle est assurée à l'équipe élargie par la DAFOP sur le tutorat, l'entretien d'explicitation et la remotivation (FIL).
Suite à la demande institutionnelle de prise en charge des situations de harcèlements (2013), la présentation de son protocole en AG du personnel a permis de faire le lien avec le dispositif qui représente une solution d'accompagnement des victimes.

Partenariat et contenu du partenariat

CARDIE : suivi sur site par un conseiller en développement et intégration à un groupe de développement « Prévention du décrochage scolaire » : 3 regroupements annuels : aide à la méthodologie de projet, apports théoriques sur la thématique et mutualisation avec d'autres équipes en expérimentation.
DAFOP : FIL sur le tutorat, l'entretien d'explicitation et la remotivation.
Participation à la formation organisée par le réseau FOQUALE sur le décrochage à destination des établissements du bassin.

Liens éventuels avec la Recherche

CNAM INETOP : Investigation à partir d'un questionnaire auprès des élèves sur le sens de l'école, la motivation et les facteurs de décrochage. Expérimentation sur deux classes de seconde Bac pro (tertiaire et industrielle) assurée par la COP, en lien avec le CIO. L'objectif est de mettre en relief les élèves potentiellement décrocheurs, ce qui constitue une base de travail pour le DD.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Taux de décrochage
Taux d'absentéisme
Nombre de sanctions
Nombre de conseils de discipline
Nombre d'élèves pris en charge par le dispositif
Nombre d'élèves maintenus dans l'établissement après suivi par le dispositif
Taux de réussite aux examens (CAP et Bac pro)
Progression des indicateurs dans la fiche d'auto-évaluation élève (avant, pendant et après suivi)
Évaluation de chaque suivi par le professeur principal et le tuteur concernés
Nombre de signalements d'élèves
Nombre de signalements d'élèves ne relevant pas du dispositif (mesure du degré d'appropriation et connaissance du DD par les personnels)
Nombre d'enseignants qui repèrent et signalent les élèves au dispositif
Assiduité des personnels concernés aux réunions hebdomadaires (équipe resserrée), trimestrielles (équipe élargie)

Documents

=> DD Dispositif décrochage

DD mode d'emploi + Grille d'auto-évaluation + Liaison PP + Prise en charge + Entretien (2 outils) + Synthèse
URL : http://www.cardie-lyon.org/?a=0693095P_1
Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

L'équipe de direction avec le CPE
L'équipe du DD avec le CARDIE
Les tuteurs

Taux de décrochage
Taux d'absentéisme
Nombre de sanctions
Nombre de conseils de discipline
Nombre d'élèves pris en charge par le dispositif
Nombre d'élèves maintenus dans l'établissement après suivi par le dispositif
Taux de réussite aux examens (CAP et Bac pro)
Progression des indicateurs dans la fiche d'auto-évaluation élève (avant, pendant et après suivi)
Évaluation de chaque suivi par le professeur principal et le tuteur concernés
Nombre de signalements d'élèves
Nombre de signalements d'élèves ne relevant pas du dispositif (mesure du degré d'appropriation et connaissance du DD par les personnels)
Nombre d'enseignants qui repèrent et signalent les élèves au dispositif
Assiduité des personnels concernés aux réunions hebdomadaires (équipe resserrée), trimestrielles (équipe élargie).

Les mesures sont prises à différents moments de l'année, en fonction de leur nature. La réunion trimestrielle de l'équipe élargie (analyse de la pratique des tuteurs, réflexion sur les supports pour les entretiens préalables et réflexion sur les modalités et l'évolution du dispositif lui-même) permet un ajustement régulier du DD.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

(Re)donne le sourire, l’estime de soi (aux niveaux personnel et scolaire), le sentiment d’être pris en compte par l’adulte et la capacité à trouver du sens à la formation et à se projeter dans un avenir professionnel.

Sur les pratiques des enseignants :

Change le regard de l’enseignant sur l’élève pris en charge en développant les notions d’empathie et de bienveillance tout en gardant un cadre.

Développe les capacités à individualiser ses pratiques et à personnaliser (y compris pour les personnels hors dispositif).

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Mobilise et fédère autour d’un projet louable.

Donne une vision commune et renforce le sentiment d’appartenance et l’esprit de corps.

Facilite les rapports professionnels, crée du lien, de la solidarité et fortifie la cohésion et la coopération.

Sur l'école / l'établissement :

Crée du lien entre adultes, entre élèves, entre élèves et adultes, et du possible pour les élèves en difficulté. Les personnels hors équipe s’approprient de plus en plus les procédures du repérage et contribuent, ainsi, à améliorer la qualité du dispositif. Celui-ci devient dans l’établissement un outil incontournable de la prise en charge de la difficulté et une alternative avérée aux abandons et exclusions.

Plus généralement, sur l'environnement :

La prise en charge de la difficulté et la lutte contre le décrochage donnent une identité propre à l’établissement et sont des atouts forts à mettre en avant lors des réunions d’information auprès des collèges, au niveau de la présentation du lycée sur son site et dans toute autre action de communication.